

# Résolution

## Les migrations dans la mondialisation

### positionnement d'ATTAC

*Présentée par Philippe WANNESON, avec le soutien de Geneviève BEYER, Martine BLANCHARD, Catherine BORGIDA, Claude CALAME, Marie-Christine CALLET, Christian DELARUE, Alain FABART, Marif GLEIZES, Jean-François GUILLON, Benoît JOIN-LAMBERT, Marianne LECHEVALIER, Francis LECOMTE, Monique LE GUILLOU, Jacques LENOIR, Katherine LE PORT, François MARESCHAL, Isabelle MERIAN, Isabelle MICHAUD, Claire PAPY, Michel SANCIAUD, Monique SANCIAUD, Serge SENINSKY, Danièle TOUATI.*

#### Exposé des motifs :

La parution du livre d'ATTAC sur les migrations en 2009 a été le coup d'envoi de la commission Migrations. À la suite de la crise de l'accueil des exilé-e-s dans l'UE en 2015, l'intérêt pour le sujet a grandi à l'intérieur de l'association. Il est donc temps qu'ATTAC fasse toute sa place à cette dimension de la mondialisation, non comme un thème en plus, mais en l'articulant aux priorités du mouvement, pour l'intégrer de manière cohérente à sa réflexion et à son action.

#### Résolution :

La possibilité de circuler librement et de s'installer sur le territoire d'un autre État est distribuée très inégalement au niveau mondial, selon le pays dont on est originaire et le groupe social. Elle est très large pour les ressortissant-e-s des pays du « Nord » et les classes dirigeantes du « Sud », restreinte pour la plus grande partie des populations du « Sud ». La fermeture des frontières des pays du « Nord » et l'externalisation de cette politique aux États voisins a des dimensions démocratiques, militaires, technologiques, économiques, avec la privatisation de certaines tâches et le développement d'un marché de la « sécurisation » des frontières dans lequel s'investissent des multinationales.

Moins médiatisés sont la précarisation des titres de séjour, les obstacles à l'accès aux droits et l'insécurisation des personnes migrantes, qui créent un sous-prolétariat de personnes sans-papiers dans les pays du « Nord ».

Dans une perspective altermondialiste de rééquilibrage des termes de l'économie mondialisée, la liberté de circulation et d'installation pour les populations du « Sud » et l'égalité des droits dans les pays du « Nord » sont les deux axes selon lesquels ATTAC développera son analyse et son action, en lien avec les associations solidaires, notamment dans le cadre des États Généraux des Migrations, et en soutien aux luttes des personnes migrantes.